



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 74176

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'intérêt du cabotage dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. En effet, le transport de marchandises s'effectuant entre Marseille et Nice, voire le transport transfrontalier avec l'Italie pourrait bénéficier du cabotage dans le but de désengorger les axes routiers côtiers. Il lui demande en conséquence son sentiment sur le cabotage et si des applications possibles pouvaient être envisagées.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74176

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1493